



FICHE D'INSCRIPTION

2021-2022

ATELIER ART FLORAL

VOREPPE

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

M.J.C. 178, Avenue Honoré de Balzac

Samedi de 10h à 12h

Nom		Prénom	
Adresse			
Téléphone 1		Courriel en MAJUSCULES	
Téléphone 2			

Horaire	Date « Thème »	Horaire	Date « Thème »
10h à 12h	09 octobre "Spirales fleuries"	10h à 12h	12 mars "Espérance printanière"
	13 novembre "Vive les vitamines"		09 avril "Printemps couronné"
	11 décembre "Noël étoilé, ça cartonne"		14 mai "Fais ce qu'il te plait"
	08 janvier "C'est du gâteau"		11 juin "Bleu pétillant"
	05 février "Cadre précieux"		

Nombre de chèques :		Date :		Signature :	
---------------------	--	--------	--	-------------	--

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec vosre fiche d'inscription et vosre fiche d'adhésion dûment remplies . La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
Support de l'année : 5 €	Par chèque séparé à régler lors du 1 ^{er} atelier sauf les personnes ayant celui de l'an passé.
Prix unitaire de l'atelier : 29,50 € si ts les ateliers 33 € si atelier ponctuel	Établir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à Yvonne Prévost ou à expédier à MJC Section Art Floral (à l'attention d'Yvonne Prévost) 178, Av. Honoré de Balzac 38340 Voreppe	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.